



FICHE PÉDAGOGIQUE **BILAN DE COMPÉTENCES**

MAJ 24/06/2021

Il a pour objet de permettre à des salariés d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

OBJECTIFS

- Aider à une réorientation professionnelle en prenant en compte les capacités, les compétences et les motivations par rapport aux réalités du marché de l'emploi.

PUBLIC ET PRÉÉREQUIS

- Professionnel·le·s de tout secteur d'activité en exercice ou sans emploi
- Langue française parlée et écrite
- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour entretien préalable.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Entretiens d'exploration, d'explicitation
- Tests et questionnaires d'intérêts professionnels, d'orientation et de personnalité
- Grilles de compétences, fiches métiers, inventaires de qualités professionnelles
- Tout autre outil nécessaire à la compréhension et au partage d'informations qui servirait à faire émerger des projets professionnels accessibles, réalistes et réalisables.

RÉFÉRENT·E·S

- Chargé(e) de Bilans de Compétences

PROGRAMME ET CONTENU

CADRE LEGAL : LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel / art. L. 6313-1 à 8

- Entretien préalable (téléphone, visio ou présentiel) : - Rencontre du·de la bénéficiaire, échanges sur son objectif général et information sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que sur les techniques et moyens mise en œuvre
- Phase préliminaire (2h) Entretien diagnostic :
 - Explorer le parcours professionnel, définir les critères de choix, de réussite, de satisfaction et/ou critères d'insatisfaction pour le·la bénéficiaire.
 - Déterminer la motivation réelle du·de la bénéficiaire et reformuler ses attentes à l'égard du Bilan

Membre de Syntec

50, avenue Gambetta – 16000 ANGOULEME – Tél. 05 45 95 18 66 – Fax 05 45 95 23 54

contact@psabathier-consultants.fr – www.psabathier-consultants.fr

SARL au Capital de 10 000 € - RCS ANGOULEME APE 7022 Z – SIRET 887 985 752 00013 – N° TVA Intracommunautaire FR 96 887 985 752

- Clarifier les objectifs du Bilan (reconversion professionnelle, aide à l'élaboration d'un projet, vérification d'un projet professionnel ou d'un projet de formation, projet d'évolution professionnel, vérifier un projet VAE, etc.)
- Déterminer le calendrier de rendez-vous Phase d'investigation (20 heures incluant le travail personnel) :
- Analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels
- Identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- Inventaire de personnalité et des intérêts professionnels par la passation de tests.
- Restitution et analyse des tests. Mise en évidence des points forts, des axes à développer (points de progrès)
- Mise en évidence des domaines d'activités, de métiers en lien avec le profil personnel et le profil professionnel.
- Investigation métiers, enquêtes professionnelles, PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)
- Étude des compétences : savoir-être et savoir-faire au regard du ou des projets professionnels
- Identification des valeurs professionnelles et mise en adéquation avec le ou les projets
- Identification éventuelle des besoins en formation
- Préparation d'un plan d'action pour la mise en œuvre du projet professionnel (à court et moyen terme)
- Phase de restitution et de bilan (2h) : - Résultats de la phase d'investigation – Rédaction et remise du document de synthèse - Évaluation du bilan de compétences (à chaud / à froid)

ÉVALUATION ET SUIVI

Une évaluation anonyme est réalisée à la fin du bilan, pour mesurer la satisfaction des bénéficiaires dans sa globalité ainsi que l'atteinte des objectifs du-de la bénéficiaire du bilan de compétences.

À l'issue de la prestation, le-la bénéficiaire reçoit une attestation de réalisation du bilan de compétences et signera l'attestation de remise du document de synthèse.

Un entretien est réalisé 6 mois après la fin du bilan de compétences afin d'évaluer ses impacts. Au préalable nous adressons au bénéficiaire la fiche évaluation à froid ainsi que le questionnaire du suivi des projets.

LIEU & ACCESSIBILITÉ

Les entretiens sont réalisés dans les locaux du centre de bilan de compétences Pascale SABATHIER Consultant ; ceux-ci sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap.

Les séances réalisées à distance nécessiteront l'accès au logiciel de visioconférence proposé par l'intervenant-e, ainsi qu'une connexion internet de qualité et sécurisée

EFFECTIF

Action en individuel

DURÉE ET DATES

- De 20h à 24 h avec un minimum de 16H à 20H en face à face
- Du travail personnel hors séance
- Des entretiens individuels de 2h30 avec un chargé de bilan dédié tout au long de la prestation et répartis sur une période de 8 à 10 semaines

Membre de Syntec

50, avenue Gambetta – 16000 ANGOULEME – Tél. 05 45 95 18 66 – Fax 05 45 95 23 54

contact@psabathier-consultants.fr – www.psabathier-consultants.fr

SARL au Capital de 10 000 € - RCS ANGOULEME APE 7022 Z – SIRET 887 985 752 00013 – N° TVA Intracommunautaire FR 96 887 985 752